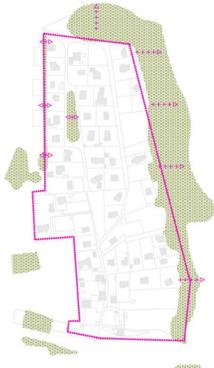


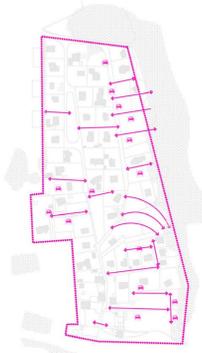
La clef de Songy



existant



végétation



venelles et parkings



densification



plan masse
1:2000



plan masse
1:1000

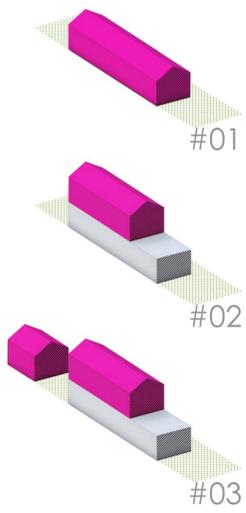


secteur d'étude

maison M

maison C

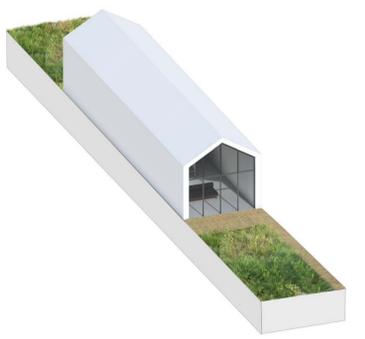
coupe
1:500



#01

#02

#03



#01 maison plain-pied
2 pièces
1 niveau
18x4,5x3
60 m²



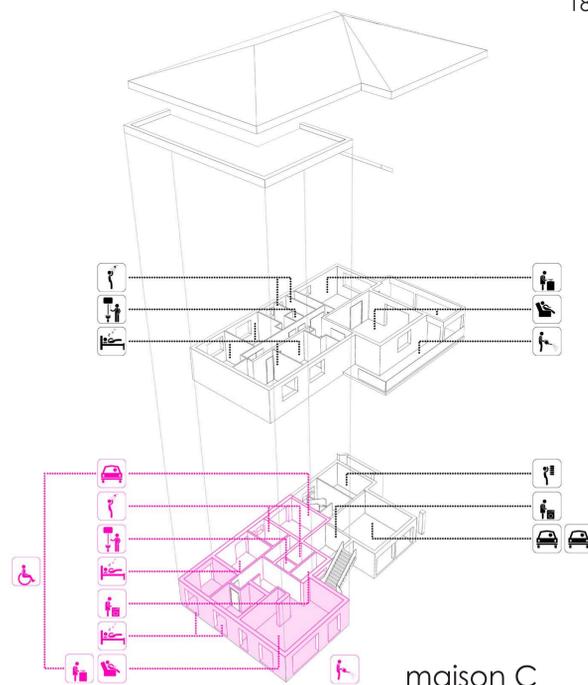
#02 maison de ville
4 pièces
2 niveaux
18x4,5x6
100 m²



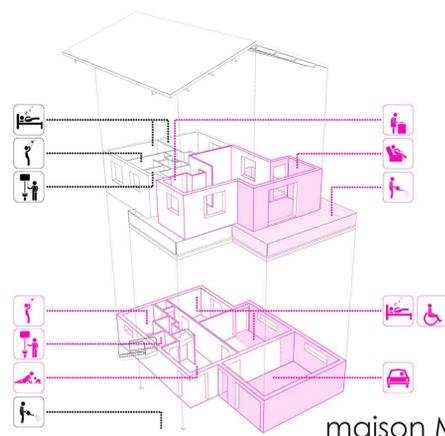
#03 maison à patio
5 pièces
2 niveaux et un patio
25x4,5x6
115 m²



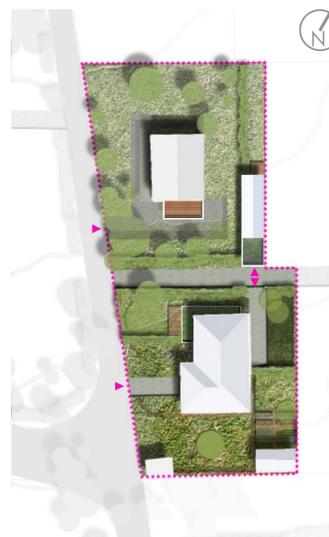
élévations
1:200



maison C



maison M



plan masse
1:500

principe

Le terrain d'expérimentation est composé d'un tissu urbain peu dense, constitué de maisons individuelles. Un principe simple d'habitation vient permettre de densifier le terrain. Un module de densification vient s'insérer sur les terrains bâtis ou s'implanter sur les terrains vides. Ces modules peuvent être installés individuellement ou groupés. Ils sont orientés de manière à diriger les vues vers le lac et préserver l'intimité de chacun. Ce module permet de passer à une densité de 13 logements par hectare sur le petit secteur. Sur le grand secteur, la densité de 15 logements par hectare est facilement atteinte. Des logements existants peuvent être révisés, surtout la vocation des propriétaires (exemple maison C). Le camping inutilisé est remplacé par un espace boisé. Les venelles permettent un accès facile à ce parc, aménagé pour les cyclistes et les randonneurs. Ces dernières facilitent aussi l'accès au lac. Des parkings sont implantés de manière à minimiser l'impact sur le terrain (cf document A3).

proposition

Sur le secteur d'étude notre priorité a été de préserver l'intimité de chacun, que ce soit par rapport aux voisins ou par rapport à la rue.

Pour cela, nous avons mis en place un système de logements en bandes de 4,5m de largeur afin d'orienter les vues vers le lac, les montagnes et d'éviter les vis-à-vis. Ce système conserve un gabarit restreint qui conserve l'esprit des bâtiments existants. Ces interventions ponctuelles sont placées au mieux par rapport à la topographie, toujours afin de minimiser les vis à vis.

L'espace central est aménagé de manière légère, qui ne dénature pas cet espace libre. Des tables sont installées pour faciliter les rencontres entre voisins.

Le long des hangars à bateaux, un tampon végétal est implanté, afin de diminuer les nuisances sonores et visuelles.

Les stationnements sont regroupés pour les maisons mitoyennes et placés dans le prolongement du terrain quand il s'agit de maisons individuelles.

Une zone de stationnement semi-enterrée en marge des habitations est prévue pour les visiteurs ou les locataires des nouvelles maisons (cf coupe parking A3).

Le projet architectural se décline sous forme de modules évolutifs. Leur évolutivité leur permet de répondre à la problématique de densification et d'évoluer dans le temps selon les besoins des utilisateurs.

maison C - maison M

Dans le cas des deux maisons, la structure existante a été conservée afin de minimiser les coûts. Dans ces projets, la même préoccupation d'intimité a été suivie, que ce soit au niveau des vues ou au niveau des accès.

La recherche de lumière et l'orientation nous ont aussi dirigées pour planter les extensions.

Les nouveaux espaces créés sont dimensionnés de manière à permettre l'accès des personnes à mobilité réduite.



espace tampon

espace central partagé

maison M

logement individuel ajouté

groupement de logements ajoutés

zone boisée